

De l'économie touristique à l'économie présentielle: le cas des régions et des départements français

Patricia Lejoux

► To cite this version:

Patricia Lejoux. De l'économie touristique à l'économie présentielle: le cas des régions et des départements français. ESSACHESS – Journal for Communication Studies, ESSACHESS editors, 2009, 2 (2), pp.11-28. <halshs-01077233>

HAL Id: halshs-01077233

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01077233>

Submitted on 27 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De l'économie touristique à l'économie présentielle : le cas des régions et des départements français

Patricia LEJOUX*

Résumé : Longtemps, la question de la localisation des activités économiques s'est réduite à la question de la localisation des producteurs, la localisation des consommateurs étant considérée comme une variable secondaire. Or, dans un contexte marqué par l'accroissement des mobilités touristiques, les populations sont de plus en plus amenées à consommer ailleurs que sur leur seul lieu de résidence principale et l'absence ou

la présence de ces consommateurs temporaires pourrait à l'avenir constituer un enjeu de plus en plus important pour les économies locales. En mesurant les déplacements de consommation que les mobilités touristiques génèrent entre les espaces français, l'objectif de cet article vise à préciser ces enjeux.

Mots-clés : tourisme, mobilités, économie préentielle, économie territoriale, consommation

From Tourism Economy to Presential Economy : the Case of French Regions and Departments

Abstract: For a long time the question of the location of economic activities was reduced to the location of producers, the location of

consumers being considered as a variable of secondary importance. However, with the increase of tourism mobilities, people tend to

* Chercheur, Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE), Lyon, Laboratoire d'Economie des Transports, patricia.lejoux@entpe.fr

consume outside of the place they are used to living and in the future the presence or the absence of these temporary consumers could be an important stake for local economies. This paper aims at defining these stakes by measuring these

displacements of consumption between French areas.

Keywords: tourism, mobility, presential economy, territorial economy, consumption

Introduction

Pendant longtemps, les économies territoriales ont été analysées à l'aune des seules dynamiques de la production. La localisation des producteurs, les entreprises, apparaissait comme le déterminant majeur des trajectoires économiques locales. La localisation des consommateurs, les ménages, était considérée comme une variable secondaire, les ménages travaillant, résidant et consommant à proximité. Mais aujourd'hui avec l'augmentation du temps libre, l'accroissement des niveaux de vie et le développement des mobilités, les dynamiques de la consommation constituent, à côté des dynamiques de la production, un facteur explicatif du fonctionnement des économies territoriales, comment le montrent les travaux sur l'économie résidentielle (Davezies, 2008). Au sein de ces dynamiques de la consommation, les mobilités touristiques jouent un rôle particulier car, à travers, ces déplacements temporaires les ménages sont de plus en plus souvent amenés à consommer en dehors de leur seul environnement local. Le développement des vacances, des week-ends mais aussi des excursions lointaines à la journée ou des pratiques de double résidence, introduit au sein des territoires un décalage croissant entre la population résidente et la population effectivement présente. La présence de touristes résidents et non-résidents constitue un apport de richesse pour le territoire mais parallèlement le fait que les résidents partent effectuer leurs séjours touristiques ailleurs que sur leur propre territoire constitue une perte de richesse pour celui-ci. Or ces éléments sont peu pris en compte dans la mesure de l'importance économique du tourisme au niveau des territoires. A défaut d'envisager le tourisme comme une forme de mobilité spatiale mais comme une activité exercée en un lieu donné (UN et WTO, 2008), on ne mesure que l'apport de richesse généré par la présence de touristes sur le territoire. Quelle est l'ampleur des consommations effectuées par les résidents à l'extérieur de leur territoire dans le cadre de leurs mobilités touristiques ? L'objectif de cet article est de montrer l'intérêt de passer d'une analyse en termes d'économie touristique à une analyse en termes d'économie présentielle¹ (Terrier, 2007). Celle-

¹ Christophe Terrier développe l'idée d'une économie présentielle qui ne reposerait plus uniquement sur les consommations de la population résidente mais également sur celles de la

ci permet de décrire une autre géographie de l'importance économique du tourisme en France et de mettre en évidence les enjeux que ces changements de localisation temporaire des consommateurs peuvent représenter pour les économies territoriales.

Nous reviendrons d'abord sur la méthode utilisée traditionnellement pour évaluer l'importance économique du tourisme au niveau d'un territoire donné (1.2). Comme nous le verrons, celle-ci consiste à mesurer la « consommation touristique brute »², c'est-à-dire la consommation effectuée par les touristes au sein d'une région ou d'un département donné. Nous évaluerons ensuite le montant des consommations touristiques effectuées par les habitants à l'extérieur de leur région ou de leur département de résidence (1.3). Enfin, nous envisagerons une autre méthode d'évaluation de l'importance économique du tourisme à travers la « consommation touristique nette »³ en tenant justement compte de cette perte de richesse et nous envisagerons les enjeux que ces déplacements de consommation peuvent représenter pour les économies territoriales (1.4).

Ces résultats se fondent sur l'exploitation de trois enquêtes du Ministère du Tourisme⁴ qui permettent de connaître les déplacements touristiques des Français, les déplacements touristiques des étrangers en France et les dépenses effectuées par les touristes français et étrangers au cours de leurs séjours.

La mesure traditionnelle de l'importance économique du tourisme : la « consommation touristique brute »

La mesure de l'importance économique du tourisme est fondée sur une approche par la demande (UN & WTO, 2008). Au niveau d'une région ou d'un département, elle consiste à évaluer les dépenses effectuées par les touristes présents sur le territoire étudié, c'est-à-dire la « consommation touristique brute ». Ces touristes peuvent être des résidents, en séjour touristique dans leur région de résidence, ou

population présente qui viendraient stimuler l'activité des services et des commerces les plus courants mais aussi des activités plus spécifiques (musées, grands magasins).

² La « consommation touristique brute » correspond aux dépenses effectuées dans la région par les touristes français, qu'ils soient originaires de la région ou d'une autre région française, et par les touristes étrangers.

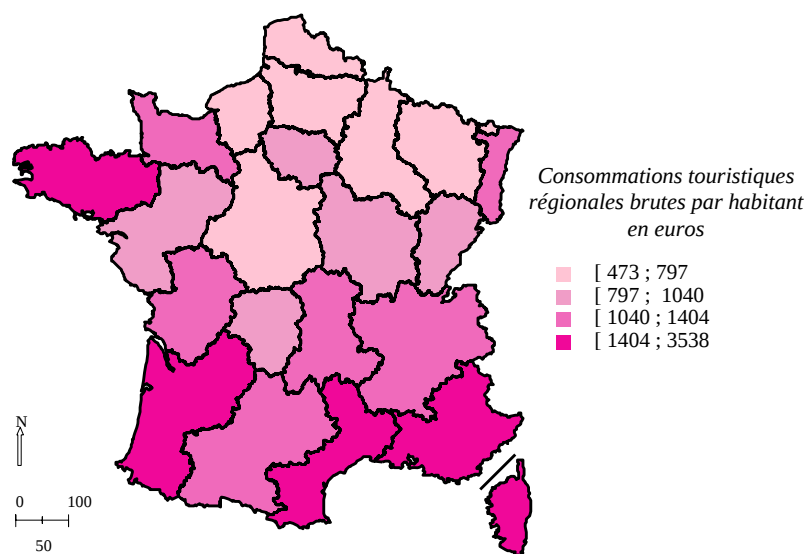
³ La « consommation touristique nette » correspond à la différence entre le montant des dépenses effectuées dans la région par les touristes français et étrangers et le montant des dépenses effectuées par les habitants de la région à l'extérieur de celle-ci à l'occasion de leurs séjours touristiques, que ceux-ci aient été réalisés dans une autre région française ou à l'étranger.

⁴ L'enquête sur le Suivi de la demande touristique des Français, l'Enquête aux Frontières ainsi que les estimations établies par la suite par la Direction du tourisme, l'Enquête Dépenses.

des non-résidents, touristes étrangers ou touristes originaires d'autres régions françaises. Quels sont, à partir de cette méthode, les régions et les départements qui bénéficient principalement des consommations réalisées par les touristes français et étrangers en France.

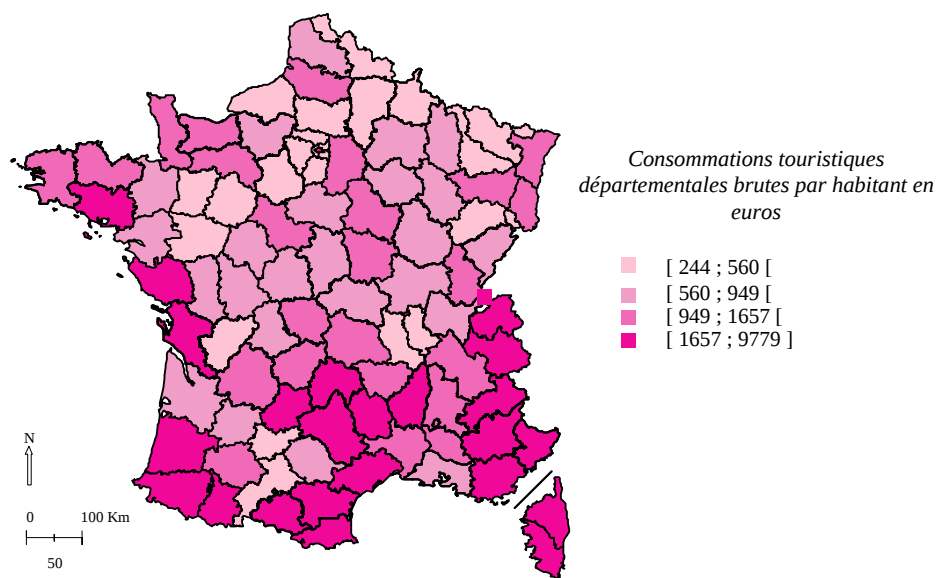
Pour pouvoir mesurer l'apport de richesse représenté par ces consommations touristiques, celles-ci sont rapportées à la population régionale ou départementale : les résultats sont synthétisés dans les cartes 1 et 2. Sans surprise, les régions périphériques du Sud et de l'Ouest de la France (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Languedoc-Roussillon, Bretagne, Aquitaine) apparaissent comme les régions où les consommations touristiques sont les plus élevées. A l'inverse, les régions du Nord, à l'exception de l'Ile-de-France, apparaissent comme les régions où les consommations touristiques sont les plus faibles (Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne, Lorraine).

Selon les caractéristiques économiques des régions françaises, quels enjeux ces consommations touristiques représentent-elles pour les économies territoriales ?



Carte 1 : Les consommations touristiques régionales brutes

Source : calcul de l'auteur, d'après S.D.T.-D.T./T.N.S.-Sofres, Estimations D.T. 1997-2001, Enquête Dépenses 1997, © Articque



Carte 2 : Les consommations touristiques départementales brutes
 Source : calcul de l'auteur, d'après S.D.T.-D.T./T.N.S.-Sofres, Estimations D.T. 1997-2001, Enquête Dépenses 1997, © Artique

Évaluées en termes de « consommation touristique brute », les consommations générées par les mobilités touristiques semblent profiter, au premier abord, aussi bien à des régions très avantagées économiquement qu'à des régions qu'ils le sont beaucoup moins.

Ainsi les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes déjà très avantagées par les dynamiques de la production semblent l'être aussi par les dynamiques de la consommation. Ces régions qui disposent après l'Ile-de-France des produits intérieurs bruts par habitant les plus élevés bénéficient des consommations touristiques les plus importantes.

C'est le cas également de l'Ile-de-France et ceci s'explique par l'ampleur des consommations effectuées par les touristes étrangers dans la région : l'Ile-de-France reçoit à elle seule près du quart des consommations réalisées par les touristes étrangers en France métropolitaine. Ceci constitue d'ailleurs une spécificité puisque, à la différence des autres régions françaises où la majorité des consommations sont effectuées par les touristes français, en Ile-de-France, les consommations touristiques reposent presque exclusivement sur la présence des touristes étrangers.

Mais des régions peu avantagées économiquement bénéficient aussi d'une part considérable des consommations touristiques réalisées en France métropolitaine. Peu favorisées par les dynamiques de la production, elles semblent l'être beaucoup plus par les dynamiques de la consommation.

Le Languedoc-Roussillon, la Bretagne et la Corse qui concentrent à peine 8 % du produit intérieur brut français reçoivent, par contre, plus de 16 % des consommations touristiques effectuées en France. Dans ces régions moins dynamiques sur le plan productif, les consommations touristiques se traduisent par un apport de richesse notable et celui-ci repose essentiellement sur la présence des touristes français et plus précisément sur la présence des touristes originaires d'autres régions françaises.

Enfin, dans les autres régions, les consommations touristiques réalisées par les touristes français et étrangers sont plus ou moins significatives. Elles se révèlent encore relativement élevées dans les régions du centre de la France : Auvergne, Bourgogne, Limousin, Franche-Comté, Centre. Elles sont plus faibles dans les régions du Nord-Est : Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Haute-Normandie, Lorraine, Champagne-Ardenne.

Mesurées en termes de « consommation touristique brute », les consommations générées par les mobilités touristiques se traduisent donc systématiquement, et c'est là la principale limite de cette approche, par un apport de richesse dans toutes les régions françaises.

Mais l'importance économique du tourisme peut-elle être évaluée à partir des seules consommations touristiques liées à la présence des résidents et des non-résidents dans la région ? Ne doit-on pas tenir compte également de l'absence des résidents qui partent consommer hors de leur région de résidence ? Il apparaît logique, au premier abord, de s'intéresser uniquement aux dépenses touristiques réalisées dans la région car ce sont elles qui profitent aux économies locales et qui sont à l'origine des emplois créés. Les dépenses touristiques effectuées par les résidents à l'extérieur apparaissent, pour leur part, sans conséquences économiques, puisqu'elles ne concernent plus la région. Or, ces consommations touristiques représentent une perte de richesse pour la région dans la mesure où elles auraient pu lui profiter si les résidents avaient préféré effectuer leurs séjours touristiques dans leur région de résidence plutôt qu'en dehors de celle-ci.

Afin de prendre en compte cette perte de richesse et de voir en quoi elle modifie les mesures habituelles de l'importance économique du tourisme au niveau régional et départemental, nous proposons de passer d'une définition de la consommation touristique comme « mesure de l'activité touristique exercée en un lieu donné » et mesurée à partir de la notion de « consommation touristique brute » à une définition

de la consommation touristique comme « consommation déplacée dans l'espace » et mesurée à partir de la notion de « consommation touristique nette », qui tient compte des consommations effectuées par les résidents à l'extérieur de l'espace étudié (Lejoux, 2006).

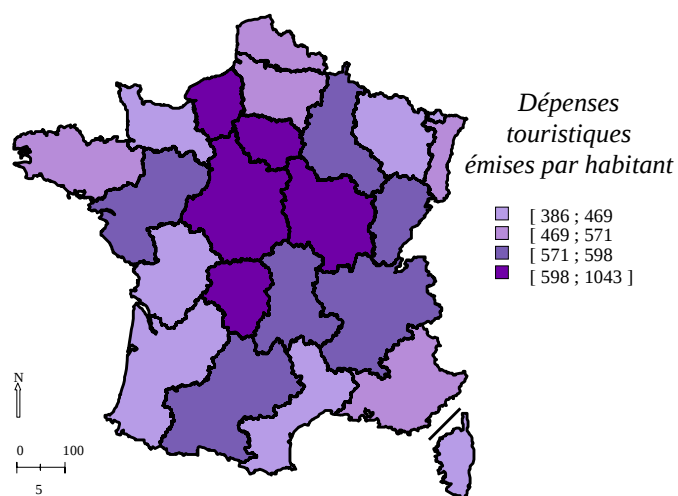
La prise en compte des consommations touristiques effectuées par les résidents à l'extérieur de leur région ou de leur département de résidence

Pour passer d'une mesure de la « consommation touristique brute » à une mesure de la « consommation touristique nette », nous devons d'abord évaluer le montant des consommations touristiques réalisées par les résidents à l'extérieur de leur région ou de leur département de résidence. Ce montant est rapporté à la population locale afin de pouvoir comparer les territoires entre eux. Quels sont les régions et les départements dont les résidents ont le plus tendance à consommer à l'extérieur dans le cadre de leurs mobilités touristiques ?

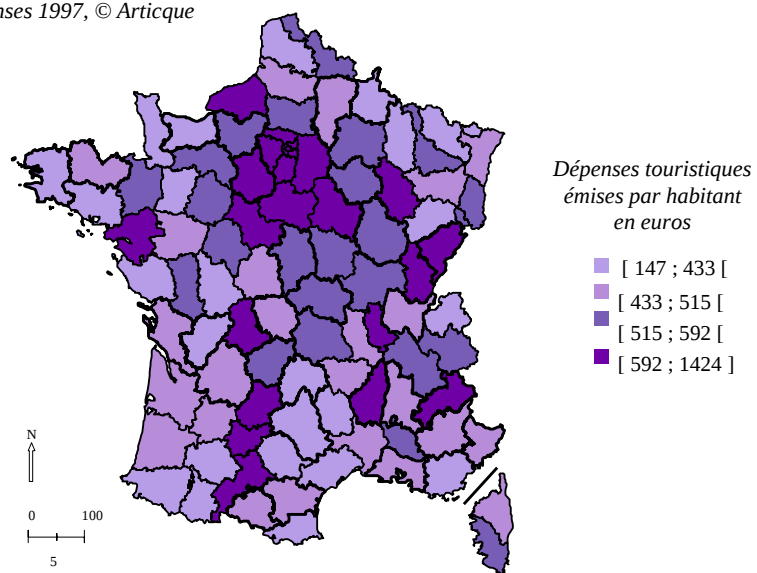
Rarement élaborée, la carte présentant les consommations touristiques effectuées par les résidents à l'extérieur de leur région de résidence dévoile une géographie inverse de la représentation habituelle de la répartition de la consommation touristique (cf. cartes 1 et 3). Les régions du centre de la France (Ile-de-France, Haute-Normandie, Centre, Bourgogne) apparaissent comme les régions où les consommations touristiques réalisées par les résidents à l'extérieur de leur région de résidence sont les plus élevées. A l'inverse, les régions périphériques (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Corse, Bretagne) correspondent aux régions où les consommations touristiques effectuées à l'extérieur de la région de résidence sont les plus faibles.

Si l'on regarde plus attentivement cette géographie, trois situations peuvent être distinguées : celle de l'Ile-de-France qui constitue un cas particulier, celle des régions dans lesquelles ces dépenses sont élevées et celle des régions dans lesquelles ces dépenses sont faibles.

L'Ile-de-France constitue un cas particulier en raison de l'ampleur des consommations touristiques effectuées par ses résidents à l'extérieur de leur région de résidence. Celles-ci s'élèvent à plus de 9 milliards d'euros, ce qui signifie que chaque Francilien âgé de 15 ans et plus dépense en moyenne au cours d'une année plus de 1 000 euros hors de l'Ile-de-France dans le cadre de ses séjours touristiques. Naturellement, le montant de ces dépenses varie d'un département à l'autre : il est très supérieur dans les Hauts-de-Seine et à Paris et nettement inférieur dans le Val-d'Oise ou en Seine-Saint-Denis.



Carte 3 : Les consommations touristiques effectuées à l'extérieur de la région de résidence
 Source : calcul de l'auteur, d'après S.D.T.-D.T./T.N.S.-Sofres, Estimations D.T. 1997-2001, Enquête Dépenses 1997, © Artique



Carte 4 : Les consommations touristiques effectuées à l'extérieur du département de résidence. Source : calcul de l'auteur, d'après S.D.T.-D.T./T.N.S.-Sofres, Estimations D.T. 1997-2001, Enquête Dépenses 1997, © Artique

Cette situation spécifique de l'Ile-de-France s'explique par le fait que les Franciliens ont davantage tendance à partir en voyage et que ces voyages se font beaucoup moins souvent à destination de leur région de résidence.

La région la plus dynamique sur le plan productif est aussi celle dont les résidents ont le plus tendance à partir consommer ailleurs à l'occasion de leurs séjours touristiques : 3 % seulement des dépenses touristiques des Franciliens sont réalisées en Ile-de-France.

Malgré un taux de départ à l'étranger plus élevé, les consommations touristiques effectuées par les Franciliens à l'extérieur de leur région de résidence bénéficient essentiellement aux régions françaises et, là aussi spécificité francilienne, elles profitent aussi bien aux régions du Sud (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon) que de l'Ouest de la France (Bretagne, Pays de la Loire, Aquitaine).

Enfin, dernière particularité, 45 % des consommations touristiques réalisées par les Franciliens à l'extérieur de leur région de résidence se font dans le cadre de séjours chez la famille et les amis ou de séjours en résidence secondaire. Cette prédominance de l'hébergement non marchand s'explique par le fait que les Franciliens ont peut-être plus souvent des attaches familiales et amicales en province et que leur taux de possession de résidence secondaire est plus élevé. C'est surtout par ce dernier aspect que l'Ile-de-France se distingue des autres régions françaises : plus de 16 % des consommations touristiques effectuées par les Franciliens à l'extérieur de leur région de résidence sont liées aux séjours en résidence secondaire contre 6 % en moyenne ailleurs. Ces consommations touristiques profitent non seulement aux régions du Sud et de l'Ouest de la France (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Pays de la Loire, Bretagne, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon) mais également aux régions du Bassin parisien voisines de l'Ile-de-France comme le Centre ou la Bourgogne.

Les consommations touristiques réalisées par les résidents à l'extérieur de leur région de résidence se révèlent également élevées dans les régions situées à proximité des régions très touristiques (Haute-Normandie, Centre, Bourgogne, Rhône-Alpes, Pays de la Loire). Ce voisinage incite certainement les résidents de ces régions à partir plus fréquemment, ce qui explique que leur taux de départ soit supérieur à la moyenne nationale. C'est d'ailleurs dans ces régions très touristiques que les dépenses les plus conséquentes sont effectuées : les résidents de la Haute-Normandie et des Pays de la Loire vont surtout consommer en Bretagne, les résidents de la Bourgogne en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Rhône-Alpes.

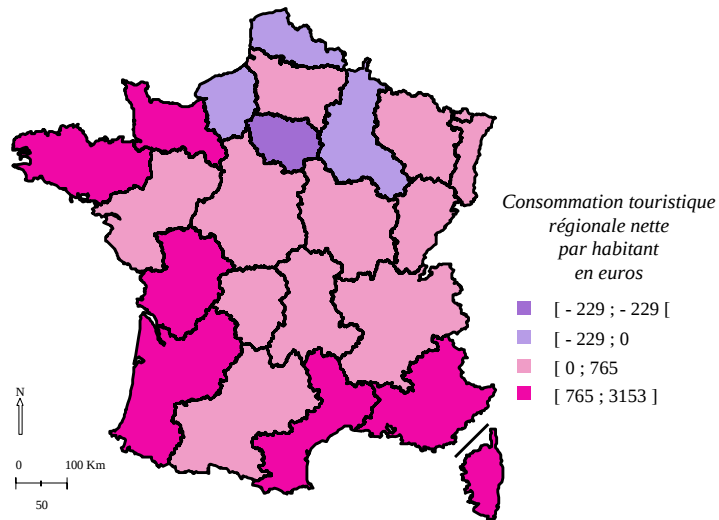
Enfin, c'est dans les régions littorales du Sud et de l'Ouest de la France que les consommations touristiques réalisées à l'extérieur de la région de résidence sont les plus faibles. La faiblesse de ces dépenses s'explique par le taux de départ en voyage nettement moins élevé de leurs résidents mais aussi par le fait que lorsqu'ils partent, ils vont souvent dans leur région de résidence. Certaines de ces régions étant frontalières, une part significative des consommations touristiques effectuées à l'extérieur de la région de résidence profite également aux pays voisins : l'Espagne pour l'Aquitaine et le Languedoc-Roussillon, l'Italie pour la Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Dans quelle mesure la prise en compte de la perte de richesse représentée par les consommations touristiques réalisées à l'extérieur de la région de résidence contribue-t-elle à modifier la représentation traditionnelle de l'importance économique du tourisme au niveau local ?

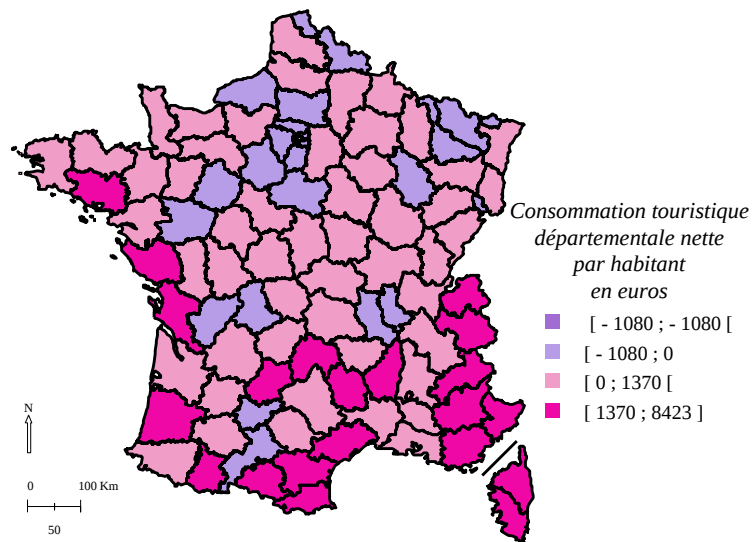
Une autre mesure de l'importance économique du tourisme : « la consommation touristique nette »

L'évaluation du montant des consommations touristiques effectuées à l'extérieur de la région de résidence permet, à présent, de mesurer les consommations touristiques nettes et d'envisager les enjeux que les consommations générées par les mobilités touristiques représentent pour les économies territoriales. Comment le passage d'une mesure de la « consommation touristique brute » à une mesure de la « consommation touristique nette » contribue-t-il à modifier la situation des régions françaises ? Et dans quelle mesure la prise en compte de ces déplacements de consommation amène-t-elle à relativiser les analyses des économies territoriales centrées sur les seules logiques productives ?

La prise en compte de la perte de richesse générée par les consommations touristiques réalisées à l'extérieur de la région de résidence a des conséquences tout à fait différentes d'une région à l'autre. Dans certaines elle se traduit par une faible diminution du montant des consommations touristiques effectuées dans la région. Dans d'autres, au contraire, elle entraîne une forte diminution du montant de ces consommations. Enfin, dans quelques-unes, elle se révèle supérieure au montant des consommations touristiques réalisées dans la région et se traduit donc par un solde déficitaire.



Carte 5 : Les consommations touristiques régionales nettes. Source : calcul de l'auteur, d'après S.D.T.-D.T./T.N.S.-Sofres, Estimations D.T. 1997-2001, Enquête Dépenses 1997, © Artique



Carte 6 : Les consommations touristiques départementales nettes. Source : calcul de l'auteur, d'après S.D.T.-D.T./T.N.S.-Sofres, Estimations D.T. 1997-2001, Enquête Dépenses 1997, © Artique

C'est dans les régions du Sud (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes) et de l'Ouest (Bretagne, Aquitaine, Basse-Normandie, Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées) de la France que la prise en compte des consommations touristiques effectuées par les résidents en dehors de leur région se traduit par la plus faible diminution du montant des consommations touristiques. Les régions du Sud et de l'Ouest apparaissent doublement avantagées : non seulement les habitants des autres régions françaises et des pays étrangers viennent y consommer massivement à l'occasion de leurs séjours touristiques mais en plus leurs résidents ont moins tendance à consommer à l'extérieur de leur région. Cependant, au sein de cet ensemble deux régions apparaissent pénalisées par cette perte de richesse : Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées. Dans ces deux régions, la prise en compte des consommations touristiques effectuées par les habitants à l'extérieur de la région de résidence se traduit par une diminution de moitié des consommations touristiques. Ceci s'explique par le poids de leur population mais également par leur proximité avec les régions littorales où leurs habitants effectuent une part importante de leurs consommations touristiques : les habitants de la région Rhône-Alpes vont consommer de préférence dans le Languedoc-Roussillon et en Provence-Alpes-Côte d'Azur et les habitants de la région Midi-Pyrénées dans le Languedoc-Roussillon, en Aquitaine et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ainsi même dans les régions particulièrement attractives sur le plan touristique, la prise en compte des consommations touristiques réalisées par les résidents à l'extérieur apparaît comme un enjeu économique important.

Dans les régions du centre (Pays de la Loire, Centre, Limousin, Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté) et du Nord-Est (Picardie, Lorraine, Alsace), la prise en compte des consommations touristiques effectuées par les résidents en dehors de leur région apparaît beaucoup moins favorable, puisqu'elle se traduit par une forte diminution des consommations touristiques : en Picardie, elles sont divisées par seize, en Lorraine par huit, dans le Centre par six. Les régions du centre et du Nord-Est de la France sont moins avantagées puisque, d'une part, les habitants des autres régions françaises et des pays étrangers viennent moins consommer dans ces régions à l'occasion de leurs séjours touristiques et, d'autre part, leurs habitants consomment presque exclusivement à l'extérieur de leur région de résidence dans le cadre de leurs séjours touristiques. La prise en compte des consommations touristiques effectuées par les résidents en dehors de leur région tend donc à relativiser l'apport de richesse généré par la présence des touristes français et étrangers dans les régions du centre et du Nord-Est. Mais elle contribue en même temps à souligner le rôle déterminant de la présence des touristes étrangers dans ces régions : sans les consommations touristiques réalisées par les touristes étrangers, la Picardie, la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, la Bourgogne et le Centre seraient déficitaires en termes de «consommation touristique nette».

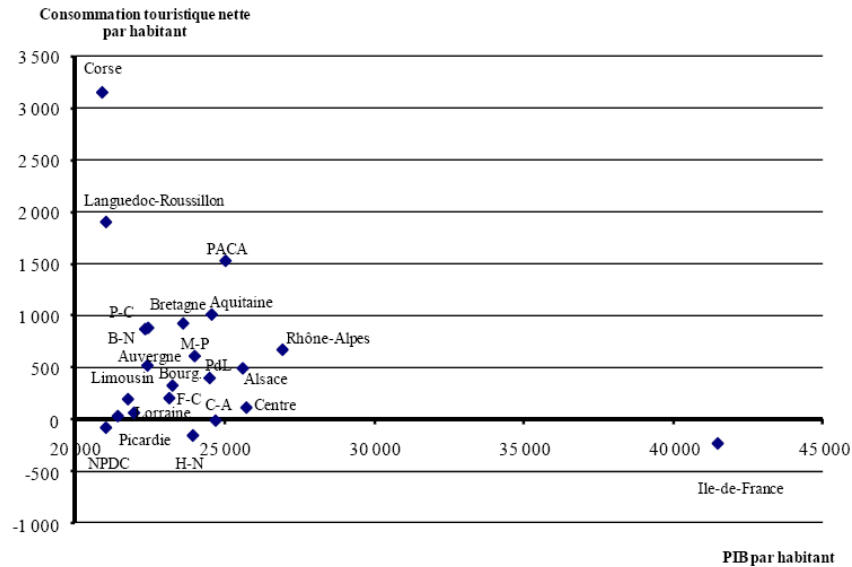
Enfin, dans quatre régions la prise en compte des consommations touristiques effectuées par les résidents en dehors de leur région conduit à passer d'une situation excédentaire en termes de «consommation touristique brute» à une situation déficitaire en termes de «consommation touristique nette». En Champagne-Ardenne, dans le Nord-Pas-de-Calais, en Haute-Normandie mais également en Ile-de-France, les consommations touristiques réalisées par les habitants à l'extérieur de leur région de résidence se révèlent plus importantes que les consommations touristiques effectuées par les touristes français et étrangers dans ces régions. Ceci contribue à montrer l'intérêt du passage d'une mesure de la «consommation touristique brute» à la mesure de la «consommation touristique nette»: alors qu'avec la première méthode les consommations touristiques s'apparentent systématiquement à un apport de richesse, on constate qu'avec la seconde les consommations touristiques peuvent aussi se traduire par une perte de richesse. Si cette situation n'est pas très surprenante dans le cas de la Champagne-Ardenne, du Nord-Pas-de-Calais et de la Haute-Normandie, où les consommations touristiques réalisées par les résidents des autres régions françaises et des pays étrangers sont faibles et les consommations touristiques effectuées par leurs résidents à l'extérieur de leur région de résidence élevées, elle est beaucoup plus étonnante dans le cas de l'Ile-de-France. Bien que l'Ile-de-France figure parmi les premières destinations touristiques mondiales et reçoive, à ce titre, plus du quart des consommations touristiques réalisées par les touristes étrangers en France métropolitaine, le montant des consommations touristiques effectuées par les touristes français et étrangers en Ile-de-France se révèle insuffisant pour compenser le montant considérable des consommations touristiques réalisées par les Franciliens à l'extérieur de leur région de résidence. L'Ile-de-France enregistre ainsi le déficit le plus élevé en termes de «consommation touristique nette». Ceci montre que l'objectif des politiques touristiques ne doit pas seulement se limiter à attirer des consommateurs supplémentaires, comme c'est souvent le cas aujourd'hui, mais également à retenir les consommateurs habituels que sont les résidents, ce qui implique de connaître plus précisément leurs attentes. L'enjeu pour l'Ile-de-France pourrait consister à élaborer une politique touristique permettant à ses propres résidents de se ressourcer au sein de leur région de résidence en valorisant les atouts touristiques des départements moins urbanisés de l'Ile-de-France. Ceci aurait également l'avantage de permettre un rééquilibrage de la répartition spatiale du tourisme en Ile-de-France qui se concentre principalement sur les départements de Paris et de la Seine-et-Marne (Eurodisney).

Quels enjeux ces consommations générées par les mobilités touristiques représentent-elles pour les économies territoriales ?

Évaluées cette fois en termes de « consommation touristique nettes », les consommations générées par les mobilités touristiques profitent toujours aux régions peu avantagées sur le plan productif mais pénalisent, par contre, celles qui sont très avantagées sur le plan productif.

Ce sont effectivement dans les régions et les départements les moins avantagés sur le plan productif que les consommations générées par les mobilités touristiques se traduisent par l'apport de richesse le plus significatif. Celui-ci profite essentiellement aux départements littoraux (Pyrénées-Orientales, Corse-du-Sud, Var, Haute-Corse, Landes), montagneux (Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence, Savoie, Hautes-Pyrénées) et ruraux (Lozère, Lot, Cantal, Ariège) des régions du Sud et de l'Ouest de la France. Si ces espaces ne possèdent pas aujourd'hui les atouts nécessaires pour attirer les entreprises, ils bénéficient en revanche de fortes aménités résidentielles qui leur permettent d'attirer des consommateurs temporaires. Ces espaces qui apparaissent aujourd'hui à l'écart des dynamiques de la production semblent, à l'inverse, au cœur des dynamiques de la consommation. Et c'est d'autant plus vrai, qu'ils attirent non seulement des consommateurs temporaires mais également des consommateurs permanents à travers les migrations d'actifs et de retraités qui viennent s'installer dans les régions du Sud et de l'Ouest de la France.

Inversement, ce sont dans des régions et des départements très favorisés sur le plan productif que les consommations générées par les mobilités touristiques se traduisent par la perte de richesse la plus significative. Celle-ci est particulièrement importante dans les départements franciliens (Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Essonne...) et les départements de province abritant une agglomération régionale (Rhône, Nord, Haute-Garonne, Meurthe-et-Moselle...). Seuls deux départements font exception à la règle : Paris et la Seine-et-Marne. Mais le montant considérable des consommations touristiques effectuées dans ces départements ne fait que compenser de justesse les consommations touristiques réalisées par leurs résidents à l'extérieur de ceux-ci. Les espaces très attractifs à l'égard des entreprises le sont donc beaucoup moins à l'égard de leurs propres résidents qui, avantagés par un pouvoir d'achat élevé, partent consommer massivement à l'extérieur de leur région de résidence à l'occasion de leurs séjours touristiques. Si les dynamiques de la production apparaissent particulièrement favorables à ces espaces, les dynamiques de la consommation tendent à l'être beaucoup moins (cf. graphique 1).



Graphique 1 : Des consommations touristiques régionales nettes favorables aux régions peu avantagées sur le plan productif. Source : calcul de l'auteur, d'après S.D.T.-D.T./T.N.S.-Sofres, Estimations D.T. 1997-2001, Enquête Dépenses 1997, I.N.S.E.E.

Les consommations générées par les mobilités touristiques se traduisent donc par des transferts de richesse des régions les plus avantagées sur le plan productif vers celles qui le sont moins et constituent, à ce titre, un facteur de cohésion territoriale. En particulier, les consommations touristiques effectuées par les résidents de l'Ile-de-France à l'extérieur de leur région de résidence représentent un transfert de richesse de plus de 7,4 milliards d'euros vers les autres régions françaises. Elles s'apparentent à un véritable mécanisme de redistribution territoriale, puisque leur montant se révèle être du même ordre de grandeur que celui des transferts publics de l'Etat estimés à près de 9 milliards d'euros (Davezies, 1999). Ainsi, si les nouveaux critères de localisation des entreprises entraînent aujourd'hui un accroissement des disparités spatiales par les tendances à la métropolisation, les changements temporaires de localisation des populations effectués dans le cadre de leurs mobilités touristiques tendent à limiter ces effets à travers les déplacements de consommation qu'ils génèrent. Ceci montre également qu'une partie des mécanismes qui assurent aujourd'hui la cohésion territoriale en France échappent aux politiques d'aménagement du territoire : ces transferts privés ne sont pas le résultat de la mise en œuvre par les pouvoirs publics d'instruments d'équité spatiale mais reposent sur les évolutions de la mobilité des individus et notamment sur l'accroissement de leurs mobilités touristiques.

Cependant, certains espaces peu avantagés économiquement restent aujourd'hui à l'écart de ces logiques vertueuses. Dans les départements industriels et ruraux du Nord -Est (Oise, Aisne, Ardennes, Moselle, Haute-Marne, Haute-Saône) et de l'Ouest de la France (Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres, Charente, Haute-Vienne) les consommations générées par les mobilités touristiques se traduisent par une perte de richesse (cf. carte 6) et contribuent à redoubler les difficultés de ces territoires peu favorisés par les dynamiques de la production.

Conclusion

En conclusion, ces résultats montrent que l'introduction de la notion de « consommation touristique nette » contribue à renouveler les approches traditionnelles de la mesure de l'importance économique du tourisme au niveau régional et départemental. La prise en compte des consommations touristiques réalisées par les résidents à l'extérieur de leur région ou de leur département de résidence amène, d'une part, à relativiser l'apport de richesse généré par le tourisme et, d'autre part, à montrer que les mobilités touristiques peuvent aussi se traduire par une perte de richesse pour les régions et les départements.

Concernant les dynamiques spatiales, on constate que si les logiques de localisation des entreprises marquées par une concentration dans les espaces métropolitains tendent aujourd'hui à accentuer les disparités territoriales, les logiques de localisation des ménages, et notamment leurs changements temporaires de localisation à travers les mobilités touristiques apparaissent, à l'inverse, particulièrement favorables à la cohésion territoriale. Ceci amène alors à relativiser les lectures des économies territoriales centrées sur les seules logiques productives. Si l'attractivité à l'égard des entreprises constitue aujourd'hui un enjeu essentiel des politiques de développement local, l'attractivité à l'égard des consommateurs temporaires que sont les touristes représente également, pour certains espaces peu avantagés sur le plan productif mais très avantagés sur le plan résidentiel, un enjeu décisif, celui de l'économie présentielle. D'autant plus que ces espaces se révèlent également très attractifs à l'égard de consommateurs permanents que sont les migrants : les régions du Sud et de l'Ouest correspondent aux principales destinations des migrations d'actifs et de retraités (Gonnard, 2006). Ceci laisse alors à penser que les consommations touristiques pourraient être une composante de dynamiques plus globales de la consommation qui seraient particulièrement importantes dans les espaces disposant de fortes aménités résidentielles. Celles-ci pourraient alors constituer un nouvel avantage comparatif pour certains espaces et représenter la base d'une géographie économique de la consommation qu'il reste à déterminer et dont le tourisme pourrait constituer un marqueur spatial. Ces éléments semblent aller ainsi dans le sens des propos que Paul Claval tenait au milieu des années soixante-dix : « Les décisions prises par les agents qui disposent de revenus

sont fondamentales pour comprendre l'organisation économique de l'espace. On en a pris conscience que récemment : il y a une génération encore, on mettait l'accent sur les faits de production [...]. Ainsi, la géographie des migrations, celle des espaces résidentiels, ou celle enfin des fréquentations touristiques cessent d'apparaître comme des chapitres marginaux et souvent mal expliqués de l'analyse des répartitions économiques » (Claval, 1976, p. 52).

Bibliographie

- CLAVAL P., 1976, *Eléments de géographie économique*, Paris, Editions M.-T. Genin.
- CUVELIER P., 1998, *Anciennes et nouvelles formes de tourisme : une approche socio-économique*, Paris, L'Harmattan.
- D.A.T.A.R., 2005, *Dynamiques et diversité des territoires français : rapport de l'Observatoire des territoires*, Paris, La Documentation française.
- DAVEZIES L., 2008, *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses*, Paris, Seuil.
- DAVEZIES L., 2004, « Développement local : le déménagement des Français », *Futuribles*, n° 295, pp. 43-56.
- DAVEZIES L., LEJOUX P., 2003, « Un train peut en cacher un autre. Derrière l'économie productive, attention à l'économie présidentielle », communication au colloque de l'A.S.R.D.L.F., Lyon, septembre.
- DAVEZIES L., 1999, « Un essai de mesure de la contribution des budgets des pays membres à la cohésion européenne », *Economie et prévision*, n° 138-139, pp. 163-196.
- DIRECTION DU TOURISME, I.N.S.E.E., 2005, *Le tourisme en France*, Paris, I.N.S.E.E.
- GONNARD S., 2006, *L'inversion des flux migratoires interregionaux : de nouveaux rapports entre migrations internes et développement territorial ?*, Thèse de doctorat, Créteil, Université Paris XII-Val-de-Marne.
- HILICO C., POULOS D., 2004, « Les départements métropolitains : similitudes et oppositions socio-économiques », *I.N.S.E.E. Première*, n° 943, janvier, 4 p.
- LEJOUX P., 2007, « Les changements temporaires de localisation des individus dans le cadre de leurs mobilités touristiques : analyse des enjeux territoriaux dans le cas des régions Ile-de-France, Languedoc-Roussillon et Nord-Pas-de-Calais » in Yerpez Joël (coord.), *Territoires locaux, aménagement de l'espace et organisation des réseaux de transports*, Paris, INRETS, pp. 91-98.
- LEJOUX P., 2007, « Localisation des consommateurs et organisation spatiale de l'économie. Le rôle des mobilités touristiques », *Espace, Populations, Sociétés*, n° 2, pp. 285-297.
- LEJOUX P., 2006, *Localisation des consommateurs et organisation spatiale de l'économie. Une mesure de la consommation touristique nette générée par les mobilités touristiques dans les régions françaises*, Thèse de doctorat, Créteil, Université Paris XII Val-de-Marne.

- LEJOUX P., 2006, « L'analyse de la géographie des flux touristiques en France métropolitaine : un autre regard sur l'attractivité des territoires », *Flux*, n° 65, juillet-septembre, pp. 33-46.
- POTIER F., TERRIER C., 2007, *Atlas des mobilités touristiques*, Paris, Editions Autrement.
- TERRIER C., 2007, *Mobilité touristique et population présente. Les bases de l'économie présente des départements*, Paris, Direction du tourisme.
- TERRIER C., 2005, « Les tourisms en France » in Direction du tourisme, I.N.S.E.E. *Le tourisme en France*, Paris : I.N.S.E.E., pp. 11-24.
- PY P., 2002, *Le tourisme : un phénomène économique*, Paris, La Documentation française.
- UNITED NATIONS et WORLD TOURISM ORGANIZATION, 2008, *International Recommendations for Tourism Statistics 2008*, Madrid and NewYork, United Nations Publication.